

Face au monstre

Texaco – Et pourtant nous vaincrons, est l'histoire en BD du combat de 30 000 habitant-es du Nord de l'Amazonie équatorienne face à un géant de l'industrie pétrolière, Chevron-Texaco.

30 000 habitant-es, la plupart paysan-nes, se sont réuni-es au sein de l'UDAPT, l'Union des affectés par Chevron Texaco, pour demander réparation des dommages sociaux et environnementaux causés par l'entreprise sur leur territoire, en pleine forêt amazonienne, dans le Nord-Est de l'Équateur.

C'est Pablo Fajardo, avocat des *afectados* (personnes affectées par l'activité de l'entreprise), qui nous raconte l'histoire de cette lutte, commencée il y a maintenant 25 ans.

Entre 1964 et 1992, Texaco a déversé pas moins de 71 millions de litres de résidus toxiques et près de 64 millions de litres de pétrole brut dans la région de l'Oriente, en Amazonie équatorienne. Résultats : des écosystèmes bouleversés, des espaces de vie pollués, où l'usage de l'eau est devenu un véritable danger. Le taux de cancers

explose. Mais pour la multinationale, aucune responsabilité dans cela... Après tout, l'un des avocats de Chevron ne disait-il pas que le pétrole était bon pour les rhumatismes ?

En 1993, les victimes réunies en collectif décident de poursuivre la multinationale en justice. Il faudra attendre 2012 pour que Chevron soit condamné par la justice équatorienne : une amende historique de 9,6 milliards de dollars, rapidement transformés en 19 milliards de dollars suite au refus de la firme de présenter des excuses publiques. Mais on attend toujours le versement.

Il se trouve que nous vivons dans un monde où les multinationales ont, semble-t-il, plus de pouvoirs que les États. Et plutôt que de payer une amende qui permettrait de réparer une partie des désastres commis dans la région, Chevron préfère

payer des centaines d'avocats et de lobbyistes, prêts à tout pour la soustraire à une décision de justice. Poursuivie dans différents tribunaux, l'entreprise échappe à la loi en retirant ses actifs des pays où, mieux, fait appel à des tribunaux d'arbitrage pour contrer les décisions de justice rendues par un État.

Dès 2008, Chevron avait ainsi attaqué l'Équateur devant la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, sur la base d'un Traité bilatéral d'investissement entre l'Équateur et les États-Unis comportant une clause protégeant les investisseurs étrangers pendant 20 ans après que le traité a pris fin (Rafael Correa,

alors président de l'Équateur, avait dénoncé ce traité en 2017, mais les clauses des traités d'investissement, c'est comme les astérisques en bas des contrats d'assurance : elles sont rarement au service des victimes). Fin août 2018, la Cour permanente d'arbitrage de La Haye a non seulement obligé l'Équateur à annuler la condamnation de Chevron, mais aussi à payer une amende à la multinationale.

Le monde à l'envers, direz-vous ? Et bien non.

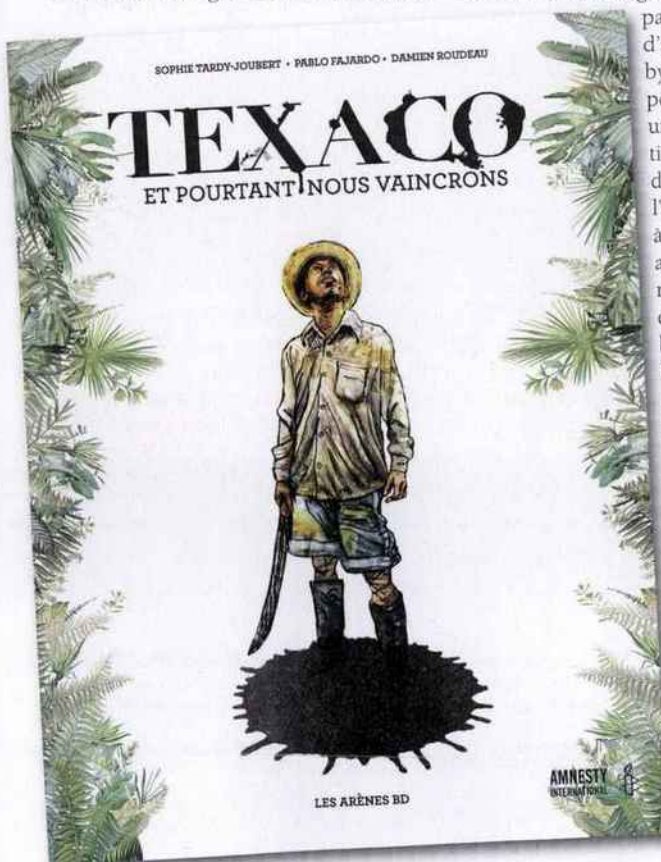
Cette lutte qui dure depuis plus de 25 ans est devenue l'emblème du combat de milliers de paysan-nes et d'habitant-es face aux multinationales. En octobre 2018, en lien avec la Via campesina et des centaines d'organisations citoyennes et paysannes qui se battent çà et là contre ces grandes entreprises extractives, le point de rendez-vous était à Genève, à l'Office des Nations Unies, dans le cadre d'une campagne globale pour revendiquer la souveraineté des peuples, démanteler le pouvoir des transnationales et mettre fin à l'impunité, pour poursuivre les négociations en vue de la mise en place d'un traité contraignant sur les sociétés transnationales et les droits humains. Évidemment, les lobbies ne sont jamais loin, même dans l'enceinte de l'ONU, mais la lutte continue...

Cette BD aura le mérite de permettre de mieux comprendre cette saga judiciaire et de rendre accessible un combat de plus de 30 000 personnes pour dépolluer 2 millions d'hectares de l'Amazonie. ■

Lucile Alemany,

animatrice de l'association des Amis de la Confédération paysanne

À voir : à Genève avec Pablo Fajardo sur vimeo.com/385815274



Texaco – Et pourtant nous vaincrons – de Sophie Tardy-Joubert, Pablo Fajardo et Damien Roudeau – Éditions Les Arènes BD – 136 pages – 20 euros – parution : mars 2019

- Chevron-Texaco est la deuxième compagnie pétrolière des États-Unis, la septième au monde, suite au rachat de Texaco par Chevron en 2001.
- 10 800 cas de cancers ont été répertoriés dans cette région en 2012, un nombre bien plus élevé que dans le reste de l'Équateur.
- En avril 2019, la Cour suprême du Canada a à son tour rejeté l'appel des communautés affectées par Chevron, amenuisant une nouvelle fois les chances de voir la justice se réaliser pour les *afectados*.